Mis en ligne le : 11 OCT. 2023

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le 11 octobre 2023

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Mercredi 18 octobre 2023 à 9h30

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation du compte rendu du Comité Syndical du 06 juillet 2023

Délibérations

3. Election du premier vice-président du SMOP
4. Election du troisième vice-président du SMOP
5. Election d'un membre du Bureau du SMOP
6. Rattachement des charges et des produits
7. Décision modificative du budget
8. Autorisation de paiement de factures d'investissement avant le vote du Budget primitif 2024
9. Acquisition de la parcelle F 632 sur la commune de Bédarrides

Questions diverses

10. Dégradations d'ouvrages de protection et travaux en urgence : point d'avancement
11. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE L'OUVEZE PROVENCALE
ENTRECHAUX
84340

POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE